



Wah ! – mentorat, une initiative collective

« Wah ! – mentorat » est une expérimentation qui sera initiée en 2019 par la **FEDELIMA**, en coopération avec différents réseaux régionaux d'acteurs des musiques actuelles (le **RIF** et la **FRACAMA**) et le **SMA** (Syndicat des Musiques Actuelles).

Le développement de ce projet s'appuie également sur les échanges et travaux d'un comité de pilotage qui réunit les acteurs cités ci-dessus ainsi que d'autres associations et organisations ressources sur le sujet, le **CNV**, les associations **Opale**, **La Petite** et **Plus égales**. Il est rendu possible par le soutien du ministère de la Culture / DGCA.

Wah ! – mentorat, la genèse

Avec **MEWEM**, **La FELIN** (fédération nationale des labels indépendants) a initié, fin 2018, un projet de mentorat dans le secteur des musiques actuelles, destiné plus spécifiquement aux jeunes entrepreneuses de la musique qui souhaitent développer et rendre pérenne leur « nouvelle entreprise, en renforçant un réseau de professionnelles de l'industrie musicale, et en valorisant les modèles féminins de réussite ».

Nourris des échanges avec la FELIN, nous avons pu imaginer une déclinaison et construire un programme de mentorat axé plus spécifiquement sur le développement des carrières des femmes dans le champ du spectacle vivant et plus particulièrement celui des musiques actuelles.

Le programme de mentorat Wah ! s'adresse aux femmes exerçant ou souhaitant exercer des fonctions en lien avec la programmation, la direction de projet et les métiers techniques (régie son, lumière, générale, direction technique). Il concerne également les musiciennes.

Il accompagnera des professionnelles des musiques à sortir de l'isolement, à prendre conscience que les freins auxquels elles sont confrontées ne sont pas individuels, mais qu'ils concernent la majorité des femmes.

Le mentorat, c'est quoi ?

Fondé sur l'échange et le partage d'expérience, le mentorat est construit sur la base d'une relation individuelle et personnalisée. Il relie une personne plus expérimentée dans un domaine (**une mentore**) à une personne qui souhaite s'y engager, y rester ou y évoluer (**une mentorée**). La mentore possède une expérience professionnelle reconnue dans une fonction ou sur une problématique particulière et se porte volontaire pour en faire bénéficier d'autres personnes, dans le souci du développement professionnel de la mentorée.

La mentore n'est pas une professionnelle de l'accompagnement, mais une personne motivée par l'envie d'en soutenir une autre dans un esprit de générosité. La mentore doit être capable de recul et adopte une attitude d'attention et de bienveillance envers la mentorée. Elle partage son vécu tout en laissant la mentorée maîtresse de ses choix.

Le mentorat n'est pas...

...une transmission d'expérience. L'expérience dans ce cadre se partage plus qu'elle se transmet.

Le mentorat n'est pas du conseil. Face aux problématiques exprimées par la mentorée, la mentore pourra être tentée d'évoquer sa propre expérience. Toutefois, l'enjeu est bien d'aider la mentorée à trouver elle-même un certain nombre d'options, de solutions possibles. En aucun cas, il ne s'agit de lui dire quoi ou comment faire.

Le mentorat n'est pas du coaching. Le coaching est un « vrai métier », qui nécessite une formation particulière et qui se base sur un nombre de séances précis en fonction d'un objectif clairement identifié et mesurable.

Le mentorat n'est pas du maternage. Il ne s'agit pas d'une prise en charge, la mentorée est une adulte responsable. Bien sûr, un lien particulier va se tisser entre mentore et mentorée, basé sur la confiance mutuelle et la confidentialité. Cependant, la mentore gardera à l'esprit qu'il s'agit d'une relation professionnelle, qui nécessite une « affectueuse distance ».

Le mentorat, ça consiste en quoi ?

Ce programme permettra aux mentorées de bénéficier d'un accompagnement individuel et collectif gratuit afin de partager des expériences, d'identifier des modèles de réussite, de développer leurs réseaux, de renforcer leur légitimité professionnelle, de développer des compétences, d'expérimenter de nouvelles postures professionnelles et d'intégrer une dynamique collective, engagée en faveur de l'égalité femmes-hommes dans le secteur des musiques.

Ceci va se traduire par la constitution de 12 binômes féminins non mixtes (femme-femme) « mentore –mentorée » qui vont pouvoir échanger sur une période d'environ 10 mois (septembre 2019 – mai 2020).

Ce parcours mentore – mentorée sera ponctué de rendez-vous obligatoires :

- Une journée de cadrage/formation au démarrage du programme pour les mentores (mi-mai 2019)
- Un temps de bilan à mi-parcours (février ou mars 2020)
- Une journée de bilan final (juin 2020)

De plus, tout au long du parcours de mentorat, seront proposés des temps d'ateliers collectifs et de conférences. Certains seront réservés aux femmes impliquées dans le dispositif Wah ! – mentorat, d'autres seront ouverts plus largement.

Wah ! – mentorat, calendrier prévisionnel :

- **Avril 2019** : candidatures des mentores et mentorées
- **Mai – Juin 2019** : constitution des binômes
- **Mi-mai 2019** : journée de lancement pour les mentores (options à confirmer sur les 15 ou 16 mai 2019)
- **Septembre 2019** : lancement de la relation de mentorat en binôme
- **Bilan à mi-parcours** : février ou mars 2020
- **Juin 2020** : journée de clôture et de bilan

S'intercaleront dans ce déroulé prévisionnel différents ateliers, temps de formation, temps forts lors d'évènements... Le programme est en construction !

Wah ! – mentorat, candidater avant le 28 avril 2019

Vous êtes une femme professionnelle ou en devenir dans le champ des musiques actuelles, vous avez des disponibilités de mai 2019 à mai 2020 et vous souhaitez participer à ce dispositif soit en tant que mentore soit en tant que mentorée ?

Vous souhaitez partager votre expérience, vos réseaux, vos ressources personnelles ? Ou vous souhaitez être accompagnée sur votre cheminement professionnel dans la musique, vos envies d'évolutions ? N'hésitez pas à candidater !

Pour candidater merci de remplir l'un des deux questionnaires ci-dessous et de nous renvoyer les éléments demandés (cf. introduction des questionnaires via les liens suivants) **au plus tard pour le 28 avril 2019 !**

Appel à candidatures MENTORE

Appel à candidatures MENTORÉE